

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize et le quinze mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Bédarieux était assemblé, salle Achille Bex, après convocation légale le 9 mars 2016, sous la Présidence de Monsieur Antoine MARTINEZ, Maire.

Étaient présents :

Mmes LACROIX-PEGURIER Marie-Élisabeth, LOSMA Rose Marie, LAVASTRE Marie Hélène, TOUET Magalie, Mrs BENAZECH Jacques, AUBERT Richard, BARSSE Francis, MONTCHAUZOU Alain, adjoints.

Mmes, LEDUC-LAURENS Christiane, LOPEZ Martine, CARRETIER Evelyne, SALVIGNOL Caroline, MARCH-DESJARDIN Antoinette, GONZALES-BRUSQ Catherine, DORADO-HIREL Valérie, DUMONT-CITTERIO Lucienne.

Mrs MATHIEU Pierre, CLAVERIA André, FUMAT Jean Louis, MAHIEU Grégory, RODIER Paul, RAMIRER Régis, MOULIN Jean-François, GESP Alexandre, conseillers municipaux.

Absents excusé:

BOUVIER Sylvie

Procurations :

LAFFONT Cécile,	à	MARTINEZ Antoine
TELLO Jacky	à	RAMIRER Régis
BALERIN Jean Paul	à	MOULIN Jean-François

A la majorité des suffrages, Mme Magalie TOUET a été élue secrétaire, fonction qu'elle a acceptée.

Objet : Débat d'orientation budgétaire 2016 (annexe A)

En application des dispositions combinées de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est obligatoire pour les Communes de plus de 3 500 habitants.

À cet effet, Monsieur le Maire de Bédarieux a adressé au Conseil Municipal une analyse de la situation financière de la collectivité au 31 décembre 2015 (annexe A), leur permettant d'appréhender la situation financière de la Commune et les premières pistes pour le budget 2016.

Il informe les Membres de l'Assemblée que, lors de la présentation des comptes administratifs, ils pourront poser toutes les questions complémentaires qu'ils souhaitent.

Enfin, il rappelle à l'Assemblée que le DOB n'a aucun caractère décisionnel.

Monsieur le Maire donne lecture du document joint à la convocation légale et ouvre le débat.

Ainsi fait et délibéré à Bédarieux.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Sous-préfecture le 21.03.2016
Et de la publication le 21.03.2016
Réf/2016-03-001

SOUS-PREFECTURE BÉDARIEUX
RECUE
LE MAIRE

22 MARS 2016
Bureau des Politiques
Publiques

